

Le gouvernement rénove les zones commerciales de « La France moche »

jeu 14/09/2023 - 10:51



C'est bientôt de l'histoire ancienne. Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, accompagnée de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, ont présenté un plan de transformation des zones commerciales, symboles de la « France moche ».

L'appel à projets doté d'une enveloppe de 24 millions d'euros vise à soutenir la rénovation d'une vingtaine de zones commerciales situées à l'entrée des villes. « Ces zones sont à bien des égards l'incarnation du vingtième siècle : celui de la consommation de masse, celui de l'automobile pour tous, celui du pavillon pour chacun », a déclaré Olivia Grégoire.

Situé à l'entrée des villes, ce modèle vieillissant d'espaces commerciaux uniformes, qui a longtemps été "une forme d'eldorado" selon la ministre, concerne plus de 1500 zones à travers le territoire. Elles sont identifiables par la concentration de grandes enseignes et les immenses parkings accolés aux magasins.

Face à la prise de conscience des consommateurs sur la fin du modèle, le gouvernement a vocation à se mettre au vert. L'enveloppe de 24 millions d'euros doit permettre de financer des études préalables et à recruter des chefs de projet, mais aussi d'éviter « d'avoir des bâtiments qui sont des passoires thermiques », selon le ministre de la Transition écologique Christophe Béchu. Le projet de loi Industrie verte, en discussion au Parlement, devrait également lever certains blocages réglementaires, en permettant de déroger par exemple au plan local d'urbanisme (PLU) ou de réduire les délais. Les futurs porteurs de projet doivent se manifester auprès des préfetures. Les lauréats seront désignés, en novembre 2023 et au début de l'année 2024.

Union Presse - 16 place de la République 75010 Paris - Tél : 01 42 40 27 15